

# AVIS PUBLIC

## Document explicatif sur le budget 2022 et sur le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

En vertu de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, la Ville doit publier, dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, un document explicatif concernant le budget et le plan triennal d'immobilisations.

Nous avons préparé, en collaboration avec le comité exécutif et l'expertise des fonctionnaires municipaux, ce budget qui a été soumis au nouveau conseil municipal. Encadré par les récentes politiques adoptées au cours de la dernière année, cet exercice budgétaire s'inscrit au cœur d'une vision en développement durable. Empreint d'une saine gestion des finances publiques, ce budget permet d'assurer la pérennité de nos infrastructures et de faire face aux changements climatiques.

De toute évidence, l'attractivité que connaît Trois-Rivières est à son apogée. Les mises en chantiers pour de nouvelles habitations se multiplient. Les entreprises font la file pour s'établir dans nos parcs industriels. La richesse de notre patrimoine et le caractère distinctif de nos espaces naturels suscitent un intérêt marqué sur le plan touristique et local.

Indéniablement, l'aide financière des gouvernements provincial et fédéral de 12,4 millions de dollars octroyée en 2020 a permis de neutraliser les impacts de la pandémie sur les finances de notre municipalité en 2020 et surtout en 2021. Cette année, la Ville a utilisé la majeure partie de cette enveloppe, soit 9,8 millions de dollars, afin de compenser les pertes de revenus, de couvrir plusieurs dépenses imprévues, de soutenir notre collectivité et son économie locale, en plus d'adapter l'offre d'activités et de services, et ce, à coût nul. La transition vers une réorganisation permettant le télétravail, l'aide financière octroyée aux organismes et aux entreprises ainsi que les différents montants servant à annuler les surcoûts associés aux mesures sanitaires de nos camps de jour et autres services municipaux sont tous équilibrés par cette enveloppe.

Plusieurs actions provenant de notre comité de relance se sont déployées afin de favoriser la reprise économique qui s'active dans nos secteurs névralgiques. Le virage vert de nos entreprises, le développement d'une offre diversifiée en tourisme sportif et les initiatives visant la rétention de la main-d'œuvre sont des exemples concrets du travail qui s'opère sur notre territoire. En concordance avec notre plan directeur de revitalisation du centre-ville et dans le contexte de relance, une subvention de 1,2 million de dollars nous permet de soutenir le dynamisme et l'effervescence de ce cœur économique.

En plus de l'aide financière indispensable et ponctuelle, les défis associés aux nombreuses réalités municipales s'inscrivent dans ce budget. Les dépenses récurrentes de la Ville, dont plus de 75 % suivent l'indice du coût de la vie, menacent notre équilibre budgétaire. Au-delà de cet impact s'ajoutent la pénurie de main-d'œuvre qui frappe le Québec et l'explosion des coûts associés aux contrats d'assurance responsabilité. Sans oublier la réfection de nos infrastructures vieillissantes et l'entretien des nouvelles acquisitions dans le parc immobilier trifluvien qui engendrent des frais supplémentaires.

Principalement, trois éléments permettent à la Ville de Trois-Rivières d'aplanir le manque à gagner. Une bonification des revenus de 3,7 millions de dollars provient de la péréquation, du transfert de 1 % de la TVQ aux municipalités et des compensations tenant lieu de taxes. À cela s'ajoutent 2,6 millions de dollars que génèrent les taxes provenant des nouvelles constructions ou de la rénovation de bâtisses existantes. Puis, 1,3 million de dollars découlent d'une révision du modèle de financement des programmes municipaux. En combinant ces facteurs à une gestion active de nos risques, la Ville de Trois-Rivières restreint au maximum le fardeau fiscal sur nos citoyennes et citoyens.

Encore une fois, notons avec fierté qu'aucun endettement n'est planifié afin de financer les dépenses de fonctionnement.

En ce qui concerne la variation des dépenses, elle s'explique par l'indexation ou à l'accroissement. La masse salariale, le service de la dette et de fonds de roulement et les coûts associés à la prime d'assurance sont les activités de fonctionnement subissant ces hausses.

De plus, la Société de transport de Trois-Rivières (STTR), un organisme paramunicipal, se voit attribuer, de nouveau, un rehaussement de son financement soit de 1,3 million de dollars en 2022. Cet investissement concorde avec les recommandations de la récente politique environnementale adoptée en septembre dernier. Passant de 5,5 millions de dollars en 2018 à 10,4 millions de dollars en 2022, la quote-part de la Ville a presque doublé en 4 ans. Cet effort additionnel confirme la volonté du conseil municipal de s'attaquer aux changements climatiques tout en supportant une approche inclusive de tarification sociale.

C'est en tenant compte des facteurs énoncés précédemment et de la vision mise de l'avant par les élus que la Ville de Trois-Rivières a cherché à restreindre au maximum la hausse du compte de taxes sans pour autant altérer la santé financière de la Ville. L'organisation municipale s'est donc donné l'objectif de minimiser cette hausse de manière à ce qu'elle soit inférieure à la variation de l'indice des prix à la consommation du Québec (IPCQ) avoisinant les 4 %.

Considérant le nouveau rôle d'évaluation municipale déposé pour 2022 à 2024, un exercice a été réalisé afin de contrebalancer l'effet global sur le compte de taxes moyen. En tenant compte la nouvelle valeur moyenne d'une maison unifamiliale à 205 000 \$, on constate une augmentation du compte de taxes de 86,13 \$, soit une hausse moyenne de 3,2 %.

## Répartition de l'augmentation de 3,2 % Propriété unifamiliale de 205 000 \$



Valeur moyenne	205 000 \$	185 000 \$
	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Taxe foncière	2 383,33 \$	2 279,20 \$
Tarif d'eau	204,00 \$	221,00 \$
Tarif d'égout	192,00 \$	193,00 \$
<b>Total</b>	<b>2 779,33 \$</b>	<b>2 693,20 \$</b>
<b>Écart</b>	<b>86,13 \$ (3,2 %)</b>	

Le plan triennal d'immobilisations (PTI 2022-2023-2024) inclut des travaux de l'ordre de 355,7 millions de dollars sur trois ans. Pour 2022, le PTI s'élève à 112,8 millions de dollars dont 51,2 millions de dollars proviennent de subventions et de contributions diverses. Le coût net pour la Ville de Trois-Rivières est donc de 61,6 millions de dollars.

Concrètement, la Ville de Trois-Rivières priorise le maintien des infrastructures et des bâtiments municipaux puisque cet investissement représente 74 % du plan triennal d'immobilisations. 22,2 millions de dollars seront alloués aux eaux usées et 21,9 millions seront investis sur le réseau d'eau potable. Les principaux chantiers de construction sont nombreux, dont la rénovation du réservoir Saint-Jean (16,4 millions de dollars), la réfection du poste de pompage des Prairies (2,9 millions de dollars) et les travaux concernant l'élimination des eaux parasites de Saint-Louis-de-France (0,6 million de dollars). Ces investissements démontrent l'intérêt du conseil municipal envers les enjeux environnementaux et la qualité de l'eau sur notre territoire.

Le début des travaux de réfection et de la mise aux normes de l'aérogare de 6,7 millions de dollars contribue à l'essor économique de Trois-Rivières. L'élaboration des plans et devis de la Salle J.-Thompson est chiffrée à 2,5 millions de dollars. La première étape de ce chantier assurera la pérennité de cet emblème culturel régional. De plus, le secteur est bénéficiaire de 0,7 million de dollars pour l'étape préliminaire menant à la construction d'une piscine intérieure et d'un centre multisports. La Ville de Trois-Rivières alloue également 2 millions de dollars au réseau cyclable afin, entre autres, de lier les deux parcs linéaires existants.

**Les tableaux suivants vous informeront sur les principaux éléments de ce budget.**

## Dépenses - remboursements - affectations

Activités de fonctionnement à des fins fiscales  
par fonction (sans amortissement)  
(en milliers de dollars)

Fonction	Budget 2022		Budget 2021	
	\$	%	\$	%
Administration générale	37 759	12,0	35 885	12,2
Sécurité publique	54 273	17,2	51 951	17,7
Transport	47 208	15,0	44 203	15,1
Hygiène du milieu	40 784	13,0	40 256	13,7
Santé et bien-être	4 399	1,4	4 573	1,6
Aménagement, urbanisme et développement	21 919	7,0	21 553	7,4
Loisirs et culture	59 552	18,9	47 500	16,2
Service de la dette	44 756	14,2	42 069	14,4
Immobilisations payées comptant	200	0,1	1 310	0,4
Affectation à divers fonds	3 850	1,2	3 800	1,3
<b>Total - Opérations Ville de Trois-Rivières</b>	<b>314 700</b>	<b>100,0</b>	<b>293 100</b>	<b>100,0</b>

## Dépenses - remboursements - affectations

Activités de fonctionnement à des fins fiscales

par objet

(en milliers de dollars)

Objet	Budget 2022		Budget 2021	
	\$	%	\$	%
Masse salariale	118 945	37,8	112 354	38,3
Biens et services	116 877	37,1	103 216	35,2
Contributions à des organismes et autres	30 072	9,6	30 351	10,4
Service de la dette	44 756	14,2	42 069	14,4
Immobilisations payées comptant	200	0,1	1 310	0,4
Affectations à divers fonds	3 850	1,2	3 800	1,3
<b>Total - Opérations Ville de Trois-Rivières</b>	<b>314 700</b>	<b>100,0</b>	<b>293 100</b>	<b>100,0</b>

## Financement par catégorie

Activités de fonctionnement à des fins fiscales  
(en milliers de dollars)

Catégorie	Budget 2022		Budget 2021	
	\$	%	\$	%
Taxes	225 688	71,7	219 227	74,8
Compensations tenant lieu de taxes	17 974	5,7	15 564	5,3
Services rendus	27 633	8,8	15 239	5,2
Autres revenus (droits, amendes et intérêts)	22 269	7,1	18 977	6,5
Transferts gouvernementaux	15 393	4,9	13 017	4,4
Affectations de divers fonds	5 743	1,8	11 076	3,8
<b>Total - Opérations Ville de Trois-Rivières</b>	<b>314 700</b>	<b>100,0</b>	<b>293 100</b>	<b>100,0</b>

## Taux applicables 2021

### Taux de taxe foncière générale pour l'ensemble du territoire

	Taux de taxes par 100 \$ d'évaluation		
	En 2022	En 2021	Écart
Immeuble résidentiel	1,1626	1,2320	-0,0694
Immeuble de 6 logements et plus	1,1626	1,2591	-0,0965
Terrain vague desservis	1,7586	2,0254	-0,2668
Immeuble commercial	2,4025	2,4433	-0,0408
Immeuble commercial (2e strate)	3,0031	2,6876	0,3155
Immeuble industriel	3,1757	3,2569	-0,0812
Immeuble agricole	0,8147	0,9830	-0,1683
Immeuble forestier	1,1626	0,0000	1,1626

### Autres tarifications (si applicables)

	Taux par 100 \$ d'évaluation		Minimum par unité		
	En 2022	En 2021	En 2022	En 2021	Écart
Eau	0,0995	0,1195	204 \$	221 \$	(17) \$
Égouts	0,0937	0,1043	192 \$	193 \$	(1) \$
Fosse septique	0,0488	0,0530	100 \$	98 \$	2 \$
Conteneurs			39 \$	41 \$	(2) \$
Insectes piqueurs			34 \$	34 \$	- \$

# Plan triennal d'immobilisations

## Investissements

Section	Coût brut			Financement spécifique			Coût net		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Eau potable	17 050 000 \$	16 750 000 \$	11 600 000 \$	16 000 000 \$	16 000 000 \$	11 600 000 \$	1 050 000 \$	750 000 \$	- \$
Eaux usées	15 735 000 \$	12 050 000 \$	18 150 000 \$	6 504 000 \$	7 250 000 \$	12 918 000 \$	9 231 000 \$	4 800 000 \$	5 232 000 \$
Innovation et développement économique	6 650 000 \$	7 750 000 \$	3 400 000 \$	4 322 500 \$	4 527 500 \$	1 700 000 \$	2 327 500 \$	3 222 500 \$	1 700 000 \$
Police - Sécurité incendie et civile	335 000 \$	613 703 \$	8 200 000 \$	- \$	- \$	4 250 000 \$	335 000 \$	613 703 \$	3 950 000 \$
Loisirs et culture	5 571 808 \$	17 560 907 \$	31 985 038 \$	3 706 748 \$	10 568 726 \$	21 730 530 \$	1 865 060 \$	6 992 181 \$	10 254 508 \$
Trois-Rivières sur Saint-Laurent	2 200 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 200 000 \$	- \$	- \$
Voie publique	9 060 000 \$	7 950 000 \$	4 000 000 \$	4 313 500 \$	2 275 000 \$	- \$	4 746 500 \$	5 675 000 \$	4 000 000 \$
Bâtiments	2 090 000 \$	800 000 \$	2 000 000 \$	- \$	- \$	- \$	2 090 000 \$	800 000 \$	2 000 000 \$
Autres	3 830 500 \$	7 977 100 \$	- \$	176 600 \$	3 900 000 \$	- \$	3 653 900 \$	4 077 100 \$	- \$
Programmes	34 340 000 \$	31 805 000 \$	31 500 000 \$	4 500 000 \$	5 250 000 \$	5 250 000 \$	29 840 000 \$	26 555 000 \$	26 250 000 \$
Récurrence (amélioration et développement)	15 910 000 \$	14 470 000 \$	14 415 000 \$	11 653 000 \$	11 275 500 \$	11 275 500 \$	4 257 000 \$	3 194 500 \$	3 139 500 \$
Projets en cours	54 598 388 \$	35 817 803 \$	17 700 000 \$	26 271 100 \$	24 720 100 \$	15 058 000 \$	28 327 288 \$	11 097 703 \$	2 642 000 \$
Projets à venir	58 173 920 \$	81 908 907 \$	107 550 038 \$	24 905 248 \$	36 326 626 \$	53 666 030 \$	33 268 672 \$	45 582 281 \$	53 884 008 \$
<b>Total :</b>	<b>112 772 308 \$</b>	<b>117 726 710 \$</b>	<b>125 250 038 \$</b>	<b>51 176 348 \$</b>	<b>61 046 726 \$</b>	<b>68 724 030 \$</b>	<b>61 595 960 \$</b>	<b>56 679 984 \$</b>	<b>56 526 008 \$</b>
		<b>355 749 056 \$</b>			<b>180 947 104 \$</b>			<b>174 801 952 \$</b>	

## Plan triennal d'immobilisations

### Coût net par type de financement

Type de financement	2022	2023	2024	Total net
Règlements d'emprunt à venir	30 068 672 \$	41 599 781 \$	50 031 508 \$	121 699 961 \$
Règlements d'emprunt adoptés	27 962 288 \$	11 097 703 \$	2 642 000 \$	41 701 991 \$
Fonds de roulement	2 685 000 \$	2 175 000 \$	2 100 000 \$	6 960 000 \$
Fonds d'administration	200 000 \$	1 127 500 \$	1 072 500 \$	2 400 000 \$
Fonds réservés à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques	430 000 \$	430 000 \$	430 000 \$	1 290 000 \$
Fonds réservés aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels	150 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	550 000 \$
Fonds réservés à l'entretien des infrastructures	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	200 000 \$
<b>Total :</b>	<b>61 595 960 \$</b>	<b>56 679 984 \$</b>	<b>56 526 008 \$</b>	<b>174 801 952 \$</b>



## Conclusion

En poursuivant ses actions avec une approche axée sur les meilleures pratiques en développement durable, la Ville de Trois-Rivières réitère l'importance de mettre à niveau ses infrastructures. Ces choix responsables respectent la capacité de payer des contribuables et favorisent un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental tout en maintenant des services de qualité.

Le mandat qui débute est l'occasion de revoir certaines pratiques et mécanismes de dépenses comme la nouvelle structure des comités transversaux qui favorisera le travail de collaboration entre la fonction publique et le conseil municipal pour faciliter la prise de décision. La population sera heureuse de savoir qu'une attention particulière sera portée aux variations de service de façon à recentrer les priorités et rationaliser les dépenses. De nouvelles réalités, comme, par exemple, les dépenses liées aux changements climatiques, nous mèneront vers un repositionnement du cadre financier municipal.

Moteur incontestable de l'attractivité que connaît notre ville, la qualité de vie trifluvienne est au sommet de nos priorités. Le budget participatif servant à la concrétisation de projets issus de la population, la présence des trifluviennes et des trifluviens au sein de nos comités ainsi que les nombreuses initiatives de consultations citoyennes démontrent l'intérêt de placer les gens au cœur des décisions. Trois-Rivières œuvre en partenariat afin de bâtir une ville verte, accueillante et sécuritaire, la fin des travaux à l'intersection de la rue Bellefeuille et du boulevard des Récollets et ceux débutant sur le boulevard Sainte-Madeleine, en plus du dépôt de dossier améliorant la sécurité nautique sur la rivière Saint-Maurice, de la mise en œuvre d'une brigade contre les incivilités et du programme de plantation d'arbres pour les industries, les commerces et les institutions en sont des exemples concrets.

Une fois de plus, notre personnel a œuvré avec vigilance afin d'offrir des services d'une qualité exceptionnelle dans ce contexte particulier. L'institution municipale s'engage avec confiance dans le virage du développement durable. Le rehaussement du budget de la STTR, l'implantation de bornes de recharge ainsi que la mise en place d'un projet pilote d'autopartage sont toutes des actions concrètes qui contribueront à diminuer les émissions de GES sur notre territoire.

Notre vision de relance économique durable se concrétise. L'expertise d'Innovation et Développement économique (IDÉ) Trois-Rivières intéresse de nombreuses entreprises désirant emprunter le virage écologique. De plus, l'organisme paramunicipal facilite le déploiement de l'offre touristique sportive et renforce le rôle de capitale régionale en énergie verte qu'endossera Trois-Rivières au cours des prochaines années.

La Fondation Trois-Rivières durable, grâce à Éclaire fonds environnement Trois-Rivières, intensifie cette transition en étant partie prenante dans plusieurs projets cadrant avec la volonté de développement municipal. Seulement en 2021, ce programme unique au Québec aura facilité des investissements de plus de 1,3 million de dollars afin de réaliser des projets porteurs soumis par les différents organismes composant notre communauté. Alliée à notre récente politique environnementale, Éclaire devient un levier indispensable à l'atteinte de nos objectifs collectifs tout en positionnant Trois-Rivières parmi les villes les plus innovantes et proactives pour faire face aux nouvelles réalités climatiques.

La culture, autre pilier de la vision en développement durable, caractérise notre identité trifluvienne. En renouvelant notre politique culturelle, nous démontrons la qualité et la confiance que nous accordons au modèle de diffusion et d'expansion de la culture sur notre territoire. La Corporation des événements de Trois-Rivières et Culture Trois-Rivières font de notre Ville un endroit unique, énergique et festif.

C'est donc animé par ce nouveau mandat de 4 ans à la mairie que je joins ma voix à celles des conseillères et des conseillers ayant participé à ce processus au cours de la dernière année pour féliciter nos équipes municipales. Votre engagement envers les Trifluviennes et les Trifluviens ainsi que votre capacité à trouver de nouvelles solutions illustrent l'excellence de leur travail quotidien. La relance économique est amorcée et grâce à son innovation, son audace et sa créativité, Trois-Rivières se positionne au cœur des actions régionales.

Trois-Rivières, ce 18 décembre 2021



Jean Lamarche